

Conseil municipal du 4 avril 2024

Compte-rendu

1/ Comptes administratifs 2023

- **Au budget principal**, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **614 681, 40 €**, les recettes se montent à **787 582,24 €** (report compris), soit un résultat 2023 : **excédent de fonctionnement de 172 900,84 €**. Maintien de l'autofinancement à un bon niveau.

- **Investissements** : en 2023, la Commune a réalisé tous budgets confondus (budget principal, budgets annexes Centre de Découverte, Service d'Eau, Hameau de Rozaven) des dépenses d'investissements de **586 254, 73€ €**.

En 2023, le ratio de Klopfer qui mesure le nombre d'années d'épargne brute nécessaire pour rembourser la dette est de 2,41 années.

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

2/ Affectation du résultat 2023

Vote de l'affectation du résultat 2023 (172 900,84 €) :

- **Virement en investissement 2024 : 160 000,00 €**
- **Report en fonctionnement 2024 : 12 900,84 €**

3/ Budgets prévisionnels 2024

Le budget de la collectivité locale comprend :

- Le Budget principal
- 4 Budgets annexes :
 - Budget Service d'Eau
 - Budget Centre de Découverte
 - Budget Spanc (assainissement non-collectif)
 - Budget Hameau de Rozaven

■ Budget principal

Le budget de fonctionnement s'élève en prévision à **747 796,31 €**.

Ce budget reconduit les actions de fonctionnement en cours : administration de la collectivité, gestion et entretien des équipements publics, entretien de la voirie et des espaces verts, programme enfance-jeunesse et programme loisirs-santé, service restauration scolaire, soutien à l'école, soutien au mouvement associatif, actions touristiques, etc.

Le budget d'investissement s'élève en prévision à **888 773,98 €**

Le programme d'investissement comprend : les travaux/équipements sur bâtiments : Pôle Enfance (construction), mairie (travaux de peinture, changement de fenêtres), église (peinture, menuiserie, éclairage); programme d'aménagements routiers (aménagements de la traversée de bourg), travaux de voirie, opération de sécurisation routière à Landiduy, signalisation verticale et horizontale ; installation d'un City-Stade à la base de loisirs.

FONCTIONNEMENT

- Dépenses

- **Charges à caractère général (166 322 €)**

Réduction des charges à caractère général par la recherche des contrats adaptés, du suivi rigoureux de nos politiques d'achat et de consommation. En 2023, charges liées à la tempête Ciaran.

- **Charges de personnel (290 000 €)**

Charges de personnel stables.

- **Autres charges de gestion courante (142 974,31 €)**

Hausse des autres charges de gestion courante comparativement à 2023, liée à l'augmentation des contributions obligatoires et des subventions.

- **Charges financières (7000 €)**

Baisse des charges financières par rapport à 2023.

- **Virement prévisionnel à l'investissement de 140 000 €**

- **Opération d'ordre (dotations aux provisions) 1000 €.**

- Recettes

- **Atténuation de charges (1700 €)**

Montant inférieur à 2023.

- **Vente de produits (45 600, 00 €)**

Recettes comparables à 2023.

- **Impôts et taxes (394 000, 00 €)**

La proposition budgétaire 2024 présentée est établie **sans modification des taux de la fiscalité directe locale.**

- Le produit de la fiscalité directe locale inscrit (288 000 €) est établi avec les taux d'imposition (32,31 % pour le foncier bâti, 49,26 % pour le foncier non bâti, 11,99 % pour la taxe d'habitation -résidences secondaires) identiques à 2023.
- Augmentation du produit de la fiscalité direct locale (+ 8600 €) en raison de la réévaluation des bases (+ 3,9 %) par l'Etat et du développement de la construction à Mahalon.
- Le produit fiscal de Mahalon est de **213 € par habitant**. A comparer avec la moyenne départementale : **337 € par habitant** (source: Direction des Finances Publiques 2022)
- Poids de la taxe additionnelle aux droits de mutation malgré sa baisse (55 000 €).

- **Dotations de l'Etat et participations (280 891,47 €)**

- Prévisions de recettes prudentes de la Dotation forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), et de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP), l'Etat n'ayant pas notifié les montants 2024 au moment de la préparation budgétaire. A noter une subvention exceptionnelle du Département de 3000 € suite à la tempête Ciaran.

INVESTISSEMENT

- Dépenses (888 773, 98 €)

Le budget d'investissement 2024 comprend:

-Le programme d'aménagements routiers (375 000, 00 €) :

- Aménagement de la traversée du bourg
- Opération de sécurisation routière à Landiduy.
- Travaux de voirie.
- Signalisation verticale et horizontale.

-Les travaux sur bâtiments (319 000 €) :

- Construction du Pôle Enfance
- Travaux d'aménagement de la mairie (peinture, changement de fenêtres ...)
- Travaux sur église (peinture, menuiserie, éclairage).
- Travaux sur autres bâtiments de la collectivité.
- Valorisation du patrimoine

— La réalisation d'un City-Stade à la base de loisirs (50 000 €).

- Recettes

Le financement de l'ensemble des projets d'investissements est assuré par l'autofinancement , les subventions et autres produits d'investissement et un emprunt de 250 000 €.

■ Budgets annexes

● Budget Centre de Découverte

Equilibre du fonctionnement à 89 290, 00 €, de l'investissement à 27 000, 00 €.
En 2024, acquisition de petits équipements pour répondre aux attentes des usagers.

● Budget Service d'Eau

Equilibre du fonctionnement à 80 048, 55 €, de l'investissement à 133 869, 03 €
En 2024, aménagement de réserves d'eaux (protection incendie) et travaux sur réseaux.

● Budget SPANC (assainissement non-collectif)

Equilibre du fonctionnement à 45 363, 31 €
En 2024, contrôle périodique des installations d'assainissement de plus de 10 ans par les services communautaires.

● Budget Hameau de Rozaven

Equilibre du fonctionnement à 203 401, 16 €, de l'investissement à 264 000, 00 €.
En 2024 , ventes de lots.

Vote de tous les budgets (principal et annexes) à l'unanimité des élus.

4 / Autres questions

■ Demandes de subventions

-**Demande de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL - Etat)** pour l'aménagement de la traversée du bourg.

-**Demande de subvention au Fonds Départemental de Sécurité Routière** pour les travaux de sécurisation routière dans le cadre de l'aménagement de la traversée de bourg.

-**Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport** dans le cadre du « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » et son axe 1 -Equipements de proximité pour l'aménagement d'un City-Stade (équipement sportif) à la base de loisirs.

-**Demande de subvention au « Fonds Vert »** pour la renaturation d'une ancienne friche de loisirs de 5 000 m² (ancien espace ludique vtt)

- **Réponse à l'appel à projets Randonnée** pour le réaménagement de l'itinéraire de « La balade de l'étang ».

■ Avis sur les zones potentielles de production d'énergies renouvelables

Avis favorable du conseil municipal sur les zones potentielles au développement de la production d'énergies renouvelables dans le cadre de la démarche initiée par l'Etat (ZAE nR). Ces zones, cartographiées, doivent être définies pour chaque catégorie de sources et de types d'énergies renouvelables : solaire au sol, solaire ombrière (sur parking), solaire sur toiture, éolien, réseau de chaleur, biométhane, géothermie.

■ Dispositif « Argent de poche »

Il est proposé de reconduire le dispositif « Argent de poche » aux vacances de Pâques et d'été. Le dispositif appelé « Argent de poche » permet aux jeunes (garçons et filles) de la commune, âgés de 14 à 17 ans révolus, de participer à des missions d'intérêt général d'une demi-journée.

La mise en place de ce dispositif met en avant plusieurs objectifs dont l'accompagnement des jeunes dans une première expérience, la découverte de certains métiers, la création d'un lien entre jeunes, élus et agents, la valorisation des actions de jeunes vis-à-vis des adultes en autres.

Des « chantiers » seront ainsi proposés aux jeunes dans différents domaines : opération « Chemins de Découverte », fêtes et festivals (organisation, préparation), entretien du petit patrimoine, etc.

Une convention d'engagement sera signée avec chaque jeune. Ceux-ci percevront 15 € par chantier de 3 heures et pourront réaliser jusqu'à 7 chantiers chacun.

Le conseil municipal se prononcera pour la reconduction de ce dispositif et la demande de subvention à la CAF.

■ Questions et informations diverses

Expositions à la Bibliothèque

- Jusqu'au 18 avril, exposition de livres pop-up (livres en relief et livres animés) mis à disposition par la Bibliothèque du Finistère.

- Du 15 avril au 15 mai, l'exposition Artemisia ornera les murs de la Bibliothèque. Les jeunes talents de 11 à 20 ans du Cap-Sizun ont travaillé avec la Obra pour mettre en avant leur créativité dans différents domaines : poterie, photo, peinture, dessin, poésie...
- Du 15 mai au 30 juin, exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques.
- Du 30 juin au 31 août, exposition sur les agriculteurs du Cap-Sizun en partenariat avec le Syndicat

Mixte de la Pointe du Raz.

Mutuelle Communale : réunion d'informations le 15 avril

Une réunion d'informations sur la Mutuelle Communale, ouverte à tous, se tiendra le lundi 15 avril à 15 h à la salle polyvalente.

Agenda Animations

-Troc et Puces du HBCCS le dimanche 21 au Centre Multiactivités.